

Conseils aux enseignants qui travaillent avec des élèves ayant une vision faible

Pendant cette période d'éloignement physique et d'enseignement à distance à l'aide de la technologie, il est important de penser aux besoins d'accès des élèves ayant une vision faible. Nous espérons que ce petit guide sera utile aux enseignants qui ont des élèves ayant une vision faible dans leur classe.

1. Moyens d'apprentissage à l'intention des élèves ayant une vision faible

- Déterminer quel est le format ou le moyen que l'élève préfère pour accéder aux documents (p. ex., texte en gros caractères, version électronique, fichier audio).
- Dans certains cas, c'est la matière qui déterminera quel est le meilleur moyen d'apprentissage (p. ex., les exercices de mathématiques ne peuvent être rendus sur fichier audio; l'apprentissage du français pourrait comprendre à la fois des textes électroniques, des documents imprimés en gros caractères et des fichiers audio).
- Les enseignants qui envoient des documents imprimés en gros caractères (p. ex., des feuilles d'exercices) doivent tenir compte des points suivants :
 - taper en noir sur fond blanc, de préférence à double interligne;
 - éviter la pollution ou les distractions visuelles sur les documents à distribuer;
 - éviter les polices de caractères décoratives; utiliser une police de caractères courante comme Roman, Sans Serif ou Arial; tenir compte de l'espacement entre les lettres et les caractères et les lignes;
 - les images accompagnant les textes doivent être reproduites en couleurs et élargies (surtout les cartes).

2. Considérations technologiques — Accès à un ordinateur/une tablette

- Certains élèves doivent utiliser un ordinateur, un iPad ou une tablette pour pouvoir lire des documents en format Etext.
 - L'élève dispose-t-il de cette technologie à la maison?
 - L'élève sait-il comment utiliser l'appareil ou a-t-il besoin d'aide?
 - Certains élèves, habituellement les plus jeunes, auront besoin de conseils sur la façon de manipuler l'écran de présentation; un adulte ou un grand frère ou une grande sœur qui s'y connaît pourrait lui prêter assistance.

- Si d'autres conseils ou instructions se rapportant à la technologie sont nécessaires, veuillez communiquer avec le conseiller pour les aveugles et les malvoyants desservant votre division scolaire.

3. Suggestions

- Certains élèves ayant une vision faible pourraient avoir besoin d'un délai prolongé pour terminer un devoir (surtout s'il y a beaucoup de texte à lire). Songez à réduire le nombre de questions posées.
- Encouragez les élèves à s'exprimer sur la lisibilité des documents qu'ils reçoivent.

4. Collection de documents en médias substituts

La production de matériel didactique et de documents à lire en braille, en gros caractères, en Etext et en fichier audio se poursuivra tout au long de la présente période d'apprentissage à distance. Les enseignants peuvent continuer de demander des textes dans le média substitut qui convient le mieux aux besoins d'apprentissage de l'élève. Pour obtenir des renseignements sur la commande de documents, veuillez communiquer avec le conseiller pour les aveugles et les malvoyants desservant votre division scolaire.

La Collection de documents en médias substituts continuera d'envoyer les documents demandés à l'adresse personnelle de l'élève. Le conseiller pour les aveugles et les malvoyants communiquera avec le parent pour discuter des modes de livraison (le colis peut être livré par Postes Canada ou déposé par le conseiller).

Veuillez communiquer avec le conseiller pour les aveugles et les malvoyants desservant votre région si vous avez besoin d'aide.

Section des services de soutien aux aveugles et malvoyants
Direction de soutien à l'inclusion
Ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba
1181, avenue Portage, salle 204
Winnipeg (Manitoba) Canada R3G 0T3
Tél. 204 945-7912 **Télééc.** 204 948-3229
www.edu.gov.mb.ca/m12